PAROISSE
STE-MARIE-MADELEINE

FONDÉE EN 1877

Le Bulletin

SAINTE-MARIE-MADELEINE

Vol. 16 • No. 3 • Mars 2023

© Unsplash | Anton Darius

Heureux printemps !

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 17 avril
à 19 h 30

3355, boul. Laurier
Sainte-Marie-Madeleine

À lire ce mois-ci :

P 3 | Actualités
P 8 | Inscription camp de jour
P 9 | Vie communautaire

LE MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

La saison des sucres bat son plein, et celle-ci est l'occasion par excellence de susciter des rencontres familiales, entre amis et avec vos voisins. Pour faire cette sortie, il faut bien entendu prendre la route, et votre conseil municipal a appuyé la demande de réduction de vitesse de la Municipalité de Sainte-Madeleine pour la rue Saint-Jean-Baptiste, et formulé une demande de réduction de vitesse pour la route 116 près du boulevard Huron, avec pour objectif d'améliorer la sécurité routière. Nous avons également acheminé au ministère des Transports du Québec une demande d'installation d'un feu de circulation aux intersections de la route 116 et du boulevard Huron et du chemin du Grand-Rang. Nous espérons une réponse positive de la part du ministère.

Nous avons malheureusement dû annuler la Fête d'hiver. Toutefois, nous prévoyons vous accueillir ce printemps à la nouvelle salle municipale, lors d'une journée Portes ouvertes. Dès que la date sera connue, celle-ci vous sera communiquée.

Les activités de loisir, sport et culture de la programmation d'hiver se terminent bientôt et nous avons prévu un printemps festif avec des activités faites pour bouger. Nous vous invitons à surveiller votre courrier au cours des prochaines semaines. Vous y trouverez une nouvelle mouture de la programmation pour la belle saison.

Nos organismes communautaires aussi vous proposent une panoplie de belles activités pour tous les goûts : concert printanier à l'église, animations diverses à la maison des jeunes, assemblées du Cercle de Fermières et du Club de l'Âge d'or. Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles des organismes qui animent notre milieu autrement, toute l'année.

Nous invitons également la relève agricole à s'inscrire au ***Prix de la relève agricole*** qui en sera cette année à sa 8e édition. Ce prix fait honneur à un.e jeune entrepreneur.e agricole ou à un groupe de jeunes entrepreneur.es agricoles en production animale ou végétale qui se distingue par ses compétences, sa vision entrepreneuriale, ses approches innovantes, son implication dans la communauté et son engagement en matière de développement durable. Fait nouveau cette année, en plus du lauréat ou du groupe lauréat qui remportera une bourse de 7 500 $, le premier finaliste ou groupe finaliste recevra également une bourse de 3 500 $.

La période d'inscription s'échelonnera jusqu'au 9 juin prochain. Consultez la page https://www.quebec.ca/gouvernement/reconnaissance-prix/agriculture/prix-releve-agricole pour connaître les modalités de participation.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DANS UN NOUVEAU LIEU

Salle municipale (anciennement la cabane à sucre Tétreault)
3355, boul. Laurier, Sainte-Marie-Madeleine

Les séances du conseil municipal auront lieu dorénavant à cet endroit. La prochaine séance du conseil se tiendra le **17 avril à 19 h 30**. Puisque le conseil ne parle que par résolution ou par règlement, nous vous invitons à vous tenir informé.e en visionnant la vidéo de la séance, disponible dans les jours qui suivent celles-ci, sur le site Internet de la Municipalité et notre chaine YouTube. Les procès-verbaux sont également mis en ligne à la suite de leur adoption à la séance qui suit.

Si vous avez des questions, vous pouvez, en tout temps, les adresser à la mairesse, madame Ginette Gauvin, à l'adresse ggauvin@stemariemadeleine.qc.ca, ou à la direction générale à l'adresse dg@stemariemadeleine.qc.ca. Une période de questions est également prévue lors des séances du conseil municipal.

Mme Ginette Gauvin
Mairesse
ggauvin@stemariemadeleine.qc.ca

M. Yves Chapdelaine
Conseiller poste no. 1
ychapdelaine@stemariemadeleine.qc.ca

Mme Christine Gougeon
Conseillère poste no. 2
cgougeon@stemariemadeleine.qc.ca

M. René Poirier
Conseiller poste no. 3
rpoirier@stemariemadeleine.qc.ca

M. Daniel Choquette
Conseiller poste no. 4
dchoquette@stemariemadeleine.qc.ca

M. Patrick Vizien
Conseiller poste no. 5
pvizien@stemariemadeleine.qc.ca

M. René-Carl Martin
Conseiller poste no. 6
rmartin@stemariemadeleine.qc.ca

ACTUALITÉS

HORAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX

Veuillez prendre note que les **services municipaux seront fermés du jeudi 6 avril au lundi 10 avril 2023 inclusivement** à l'occasion du congé de Pâques.

COMPTE DE TAXES FONCIÈRES MUNICIPALES

Rappel des modalités de paiement

Le temps est venu de préparer votre premier versement des taxes municipales prévu le 5 avril 2023. Voici un rappel quant aux modalités de paiement :

1. En argent ou par carte débit en vous présentant au bureau municipal du lundi au jeudi, entre 8 h 30 et 16 h 30;
2. Par chèques postdatés libellés à l'ordre de *Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine*;
3. Au moyen de votre portail client, en utilisant l'option Payer une facture, si votre institution financière figure dans la liste suivante :
   - Banque Nationale :
     MUNICIPALITE STE-MARIE MADELEINE (TAXES);
   - Banque Royale :
     MUNICIPALITE STE-MARIE-MADELEINE-TX;
   - Caisse Desjardins :
     MUNICIPALITÉ PAROISSE STE-MARIE-MADELEINE – TAXES (QC).

   Simplement inscrire les 18 chiffres du numéro de votre matricule, c'est-à-dire en incluant les zéros, à la place du numéro de compte;
4. Certains créanciers hypothécaires offrent également la possibilité de procéder au paiement via le prêt hypothécaire. Assurez-vous que l'institution financière fait le paiement pour vous et pas seulement le prélèvement des sommes dans votre versement hypothécaire. Pour connaître les détails, il suffit de communiquer avec votre institution financière.

Les dates de versement sont les suivantes :
5 avril – 10 mai – 14 juin – 16 août – 20 septembre – 25 octobre

PNEUS D'HIVER

La Municipalité souhaite vous rappeler que le changement de pneus d'hiver est possible **depuis le mercredi 15 mars dernier**.

STATIONNEMENT SUR RUE

Malgré le beau temps qui approche, la possibilité d'une tempête impromptue durant le mois de mars est à considérer.

Nous vous rappelons qu'afin de faciliter le travail de déneigement par le personnel de la voirie, le stationnement sur rue est interdit **du 1er novembre au 31 mars, entre minuit et 7 h**, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE

Le printemps arrive à grands pas et la Municipalité vous rappelle que l'installation d'un abri d'auto temporaire, alias *Tempo*, est autorisée sur notre territoire **entre le 1er novembre d'une année et le 15 avril de l'année suivante**.

Tout abri d'auto temporaire doit être enlevé hors de cette période.

PROBLÉMATIQUE, QUESTIONNEMENT OU CONSTATATION SUR LE TERRITOIRE

Nous vous invitons à communiquer avec madame Stéphanie Girard Corbin, adjointe administrative, à la Municipalité, laquelle ouvrira une requête permettant la vérification et la mise en place des actions requises pour trouver la solution à la problématique, ou demander que l'on communique avec vous pour vous donner les informations pertinentes à la compréhension de celle-ci.

Veuillez prendre note que la Municipalité peut adresser, en votre nom, des demandes au ministère des Transports pour l'entretien des routes sous leur juridiction, tels le boulevard Laurier (route 116), le rang Saint-Jean-Baptiste (route 227) et le chemin Benoît (route 229). Par ailleurs, la Municipalité n'est pas autorisée à intervenir sur ces routes.

Vous pouvez joindre Mme Girard Corbin, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30, au 450 795-6272, poste 102, ou à l'adresse suivante info@stemariemadeleine.qc.ca.

RÉGIE INTERMUNICIPALE d'Acton et des Maskoutains

OFFRE D'EMPLOI

Préposé(e) à l'écocentre

- Tu es dynamique, autonome et responsable
- Tu aimes travailler à l'extérieur auprès du public
- Tu es disponible les fins de semaine

JOINS-TOI À NOTRE ÉQUIPE !

Écocentre de Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette

OU

Écocentre d'Acton Vale : 68, rue Noël-Lecompte

Responsabilités :

- Accueillir, diriger et informer les utilisateurs
- Surveillez les entrées et sorties
- Évaluer le type et le volume des matières apportées
- Faire respecter les normes de sécurité
- Assurer la propreté des lieux en tout temps

Conditions :

- Samedis et dimanches, du 15 avril au 26 novembre 2023
- Salaire : 19,16 $/heure

Envoi ton curriculum vitae à la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, par courriel ou par la poste à l'attention de M. Réjean Pion.

dgriam@riam.quebec | 2090, rue Cherrier, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8R3 | Des questions ? 450-774-2350

AFFAIRES MUNICIPALES

SOMMAIRE DÉCISIONNEL DE LA SÉANCE DU 13 MARS 2023

Lors de la séance, les membres du conseil municipal ont :

- Félicité mesdames Rose et Camille Beaudoin pour leurs résultats et médailles aux Jeux du Québec;
- Adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 février 2023;
- Autorisé les comptes à payer;
- Approuvé le contenu du rapport de suivi de contrôle budgétaire;
- Adopté le règlement 23-568 portant sur les séances du conseil, qui abroge de vieux règlements sur la gestion des séances du conseil, et qui n'ont plus leur raison d'être;
- Donné des avis de motion pour quatre nouveaux projets de règlement portant sur la publication des avis publics, la mise en place d'une taxe de croissance sur les nouveaux lotissements ou sur les constructions neuves, la modification d'usages et des limites de la zone 501 (secteur du golf) et la modification du règlement de lotissement quant aux règles d'imposition des droits de fins de parc;

Administration

- Autorisé, en ressources humaines, la mise en place d'un programme d'aide aux employés;
- Déposé le rapport financier 2022 de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains et le montant reçu à titre de remboursement de la TPS et de la TVQ pour décembre 2022;
- Donné un mandat pour faire évaluer la nouvelle salle municipale pour fins d'assurance;
- Déposé un rapport d'audit réalisé par la Commission municipale du Québec;
- Annoncé la prolongation de la période de réalisation de travaux municipaux financés par la TECQ;
- Autorisé la participation de la directrice générale, greffière-trésorière, au colloque portant sur le droit municipal;

Sécurité publique et civile

- Manifesté l'intérêt de la Municipalité à convenir d'une entente avec le Service de sécurité incendie de la Ville de Saint-Hyacinthe quant aux services spécialisés HAZMAT;
- Déposé la liste des principales activités de la municipalité en 2023;

Infrastructure et transport

- Ratifié un mandat additionnel dans le projet de réfection de l'aqueduc du 4e Rang et de la montée du 4e Rang, ainsi qu'un mandat pour le calcul du débit des pompes des stations de pompage;
- Autorisé la signature d'actes de cession de la rue Noiseux et des infrastructures de la rue Noiseux, d'une partie du rang Nord-Ouest et des anciennes parties du 4e Rang;
- Déposé l'annonce de desserte du futur REM;
- Affecté des sommes en provenance du surplus pour payer l'installation des caméras de surveillance dans les parcs et la salle municipale;
- Appuyé la demande de réduction de vitesse de la Municipalité de Sainte-Madeleine pour la rue Saint-Jean-Baptiste et formulé une demande de réduction de vitesse pour la route 116 près du boulevard Huron;
- Demandé l'installation d'un feu de circulation aux intersections de la route 116 et du boulevard Huron et du chemin du Grand-Rang;
- Annoncé les dates de la période de dégel pour notre territoire, soit du lundi 20 mars au vendredi 19 mai 2023;

Aménagement, urbanisme et environnement

- Déposé la liste des permis délivrés et la liste des requêtes pour le mois de février 2023;
- Déposé la décision de la CPTAQ relativement au lot 2 366 757 (Petit Rang);
- Autorisé un appel de candidatures pour le comité consultatif agricole;
- Confirmé la levée de l'avis de réserve d'expropriation pour les lots constituant le prolongement éventuel de la rue de la Rose-des-Vents. Le propriétaire pourra dorénavant développer l'ensemble de son terrain;
- Établi les priorités d'action de la Municipalité relativement à la Sûreté du Québec;
- Invité les citoyens à participer aux deux collectes de sang sur le territoire, au *Défi Zéro-Gaspi* et à la *Campagne de la jonquille* de la Société du cancer;
- Appuyé une demande de bonification des programmes gouvernementaux;
- Proclamé la *Semaine du don d'organes et de tissus* et le *Jour de la Terre*;
- Invité les citoyens à participer au concert bénéfice de l'église Sainte-Marie-Madeleine, à l'assemblée du Cercle de Fermières, aux AGA de la Coop d'électricité et de l'organisme Au cœur des familles agricoles 2003, de même qu'invité la relève agricole à s'inscrire au *Prix de la relève agricole*;

Loisirs, culture et services communautaires

- Autorisé le prêt d'équipements et de services pour la vente de garage de l'OPP de l'école Saint-Joseph–Spénard.

Pour de plus amples informations, la population est invitée à visionner la séance du conseil sur le site Internet de la Municipalité de la Paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.

AFFAIRES MUNICIPALES

COMPTES À PAYER ADOPTÉS À LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2023

FOURNISSEUR	MONTANT
9180-0557 QUÉBEC INC.	2 613,77 $
A.D.M.Q.	1 219,89 $
ARÉO-FEU LTÉE	1 016,96 $
AUBIN & ST-PIERRE	107,10 $
BELL	70,08 $
BELL CANADA	271,89 $
BELL MOBILITÉ INC.	96,50 $
BIOVET INC.	1 289,46 $
CANADIEN NATIONAL - NON MARCHANDISES	653,00 $
CATSPORTS	390,81 $
CDED COMPTEURS D'EAU QUÉBEC	2 101,72 $
CENTRE SERVICES SCOLAIRE SAINT-HYACINTHE	2 664,40 $
COGECO	239,62 $
COMIK DESIGN	295,83 $
CONSULTATION INFOMATRIX INC.	1 414,20 $
COOP. RÉG. D'ÉLEC. DE ST-JEAN-BAPTISTE-DE-ROUVILLE	1 392,17 $
CT SÉCURITÉ	405,23 $
D.M. SÉCURITÉ & ALARME	330,44 $
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE - ASSURANCES	4 952,69 $
DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE - REER	3 289,82 $
DIRECTION DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	45,00 $
ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE DE SAINT-HYACINTHE	250,00 $
ENTREPRISES ÉLECTRIQUES ROBERT JODOIN LTÉE	635,35 $

FOURNISSEUR	MONTANT
EXCAVATION GUILLAUME GARAND	24 792,72 $
FQM ASSURANCES INC.	47 576,32 $
GÉLINAS, CAROLE	466,00 $
GESTION MICHEL DEGUIRE	0,02 $
GLS DICOM	22,44 $
HARSCO CANADA CORPORATION	710,47 $
HÉBERT, CHRISTINE	19 153,99 $
HYDRO-QUÉBEC	2 559,92 $
IMPRESSIONS KLM	1 856,58 $
LAFERTÉ & LETENDRE INC.	229,17 $
MARC ST-HILAIRE MUSIQUE	1 060,00 $
MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	16 909,34 $
PLOMBERIE SIMON CHAMPAGNE 2011 INC.	3 156,06 $
PLOURDE, CÉDRIC	600,00 $
PROPANE ACTION	725,72 $
PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	1 816,61 $
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	6 697,65 $
RÉGIE INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS	45 273,64 $
SEL WINDSOR	9 333,90 $
SAAQ	668,50 $
SYNDICAT DES POMPIERS DU QUÉBEC	616,00 $
YVES BLANCHARD ENR.	810,57 $
ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE	75,00 $
TOTAL DES FACTURES	**210 856,55 $**
FACTURES NON PAYÉES	**179 919,40 $**

AVIS PUBLICS

DÉPÔT DU RÔLE GÉNÉRAL DE PERCEPTION 2023

Avis public est donné par la directrice générale, greffière-trésorière, de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine que, conformément à l'article 1007 du Code municipal, le rôle général de perception pour l'année 2023 a été déposé sur son bureau le 22 février 2023. L'envoi des comptes de taxes a été effectué à cette date. Toute personne intéressée peut prendre connaissance du rôle de perception dès le 22 février 2023, au bureau municipal, sis au 3541, boulevard Laurier, à Sainte-Marie-Madeleine, aux heures normales de bureau soit, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 22 février 2023,
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

ABANDON DE LA MODIFICATION RÈGLEMENT 22-562

Avis public est donné par la directrice générale, greffière-trésorière, de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine que le conseil municipal a abandonné, le 20 février 2023, la procédure d'adoption du règlement de concordance suivant : *Règlement numéro 22-562 modifiant le règlement numéro 09-369 portant sur le plan d'urbanisme afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Maskoutains pour mettre à jour l'annexe D portant sur les grandes affectations de sol.* Cette concordance n'est pas requise pour le territoire de la municipalité de la paroisse de Sainte-Marie-Madeleine.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 22 février 2023,
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

ADOPTION DES RÈGLEMENTS 22-565 ET 22-566

Avis public est donné par la directrice générale, greffière-trésorière, de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine que le conseil municipal a adopté, le 20 février 2023, les règlements suivants : *Règlement numéro 22-565 décrétant les modalités de taxation et de tarification annuelle pour l'année 2023* et *Règlement numéro 22-566 décrétant la fermeture d'une partie de l'ancien chemin du 4e rang.* Ces règlements entrent en vigueur conformément à la loi. Ces règlements peuvent être consultés au bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 22 février 2023,
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

ADOPTION ET ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENT

Avis public est donné par la directrice générale, greffière-trésorière, de la Municipalité de la Paroisse Sainte-Marie-Madeleine que le *Règlement numéro 23-568 portant sur les séances du conseil municipal et abrogeant les règlements antérieurs au même effet* a été adopté le 13 mars 2023. Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi à la date de publication du présent avis. Ce règlement peut être consulté au bureau ou sur le site Internet de la Municipalité.

Donné à Sainte-Marie-Madeleine, ce 15 mars 2023,
par Me Josée Vendette, directrice générale, greffière-trésorière.

AVIS IMPORTANT

Pour recevoir les alertes, vous devez vous inscrire sur le portail. Deux façons de procéder :

En ligne :
https://bit.ly/SMM-alertes-inscription

Par téléphone :
450 795-6272

somum

Quelques exemples d'alertes pouvant être envoyées :

- Coupure d'eau
- Avis d'ébullition d'eau potable
- Avis de fermeture de rue
- Etc.

CAMP DES ENQUÊTEURS

CAMP DE JOUR

DU 26 JUIN AU 18 AOÛT 2023

Enfants de 5 à 12 ans (5 ans avant le 30 septembre 2023)

DATES D'INSCRIPTION

Du 17 avril au 5 mai 2023

Après le 5 mai **frais de retard de 25 $** par enfant

COMMENT S'INSCRIRE ?

Via la plateforme d'inscription Qidigo
https://bit.ly/QIDIGO-SMM

Calendrier et guide aux parents : restez à l'affût des publications auprès de votre municipalité.

FRAIS D'INSCRIPTION

75 $ par enfant par semaine
incluant toutes les activités de la semaine

HORAIRE DU CAMP

Lundi au vendredi de 9 h à 15 h 30

Le service de garde est ouvert de 7 h à 9 h et de 15 h 30 à 17 h 30 au coût de 35 $ par semaine ou avec une carte de service de garde à 50 $ pour 5 journées dans l'été.

INFORMATIONS

Josée Vendette
Responsable des loisirs, des services communautaires et des relations avec les citoyens par intérim
450 795-6272, poste 113
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

Sainte-Madeleine
Ensemble, près de tout

PAROISSE STE-MARIE-MADELEINE
FONDÉE EN 1877

La patinoire est ouverte et la MAISON DES JEUNES anime!

Maison des jeunes

Mercredi
de 16 h 30 à 20 h

Jeudi
de 17 h à 20 h

Vendredi
de 18 h 30 à 22 h

Samedi
de 17 h 30 à 22 h

Patinoire

du Lundi au Jeudi :
de 17 h à 21 h

Vendredi :
de 17 h à 22 h

Samedi :
de 10 h à 22 h

Dimanche :
de 10 h à 21 h

Le Chalet MDJ
mdjlechalet
450-795-3822 #8

Le chalet
maison des jeunes

Service Canada

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un formulaire de renouvellement du SRG **(ISP3026)** disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- √ vous avez 65 ans ou plus;
- √ vous vivez au Canada;
- √ vous recevez la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV);
- √ votre revenu est inférieur à 20 832 $ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- √ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
  - √ 27 552 $ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
  - √ 38 592 $ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
  - √ 49 920 $ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- √ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- √ En remplissant un formulaire de demande pour le Supplément de revenu garanti **(ISP3025)** disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :

- En ligne, sur le **site Internet** de Service Canada;
- Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;
- **En personne**, dans un Centre Service Canada (CSC) près de chez vous. En raison de la Covid-19, les clients doivent cependant prendre rendez-vous sur eServiceCanada avant de se présenter dans un CSC;
- **Par la poste**, en envoyant une lettre au bureau de Service Canada le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

Canada

COLLECTE DE SANG DES CHEVALIERS DE COLOMB

Lundi 24 avril, à 13 h
(sur rendez-vous seulement)

Salle des Chevaliers de Colomb – 4301
1025, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine

HÉMA-QUÉBEC

UN PROJET D'AFFAIRES OU
DE NOUVELLE ENTREPRISE ?

Saint-Hyacinthe Technopole est
LE GUICHET UNIQUE
pour vos projets industriels, commerciaux
et touristiques dans la MRC des Maskoutains

CONTACTEZ-NOUS
450 774-9000 | 1 877 505-1246
st-hyacinthetechnopole.com

SAINT-HYACINTHE TECHNOPOLE
Développement économique de la grande région de Saint-Hyacinthe

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE SAINTE-MADELEINE

fadoq

Bingo : les mardis à 13 h 30
Pétanque intérieure : les jeudis à 13 h 30
Ouverture des portes à 13 h

Assemblée générale annuelle

25 avril, à 15 h 30

L'ordre du jour comportera, entre autres, les rapports financiers et des activités, la nomination du vérificateur et l'élection des administrateurs.

Sauf avis contraire, les activités ont lieu au centre communautaire de Sainte-Madeleine, 75, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine.

REVENU QUÉBEC

PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT

OBTENEZ UNE AIDE FINANCIÈRE POUR PAYER VOTRE LOYER.

- Vous avez un **faible revenu** ?
- Vous avez au moins un **enfant à charge** ou **vous avez 50 ans ou plus** ?

Vous pourriez **recevoir 100$, 150$ ou 170$ par mois** pour vous aider à payer votre loyer.

Deux options s'offrent à vous pour obtenir les formulaires permettant de faire une demande d'allocation-logement :

1. Télécharger les formulaires à remplir à revenuquebec.ca/programme-allocation-logement.
2. Communiquer avec nous par téléphone :
   Montréal 514 940-1481
   Québec.....418 266-1016
   Sans frais.....1 855 291-6467
   (option 2, puis option 2)

Ce programme peut également vous aider à rembourser votre prêt hypothécaire.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023

Situation familiale	Revenu annuel maximal*
Personne seule de 50 ans ou plus	20 800$
Couple sans enfant dont au moins une des deux personnes est âgée de 50 ans ou plus	29 400$
Couple avec un enfant	36 000$
Famille monoparentale avec un ou deux enfants	36 000$
Couple avec deux enfants ou plus	41 600$
Famille monoparentale avec trois enfants ou plus	41 600$

* Vous recevez ou payez une pension alimentaire au bénéfice d'un enfant ? Le calcul de votre revenu annuel pourrait différer de celui établi dans votre déclaration de revenus (ligne 275). Pour connaître les particularités qui se rattachent à ce calcul, consultez notre site Internet.

Ce programme est financé par la Société d'habitation du Québec (SHQ) et la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Canada Québec

CLINIQUE D'IMPOT GRATUITE

DATE
1er mars-27 avril
lundi au jeudi
9h00 à 16 h 00
Sur rendez-vous

LIEU
Galeries St-Hyacinthe
3200 boul. Laframboise
Porte entrée numéro 3
A côté du Dollorama

Une équipe de 30 bénévoles vous attends

Organisée par :
Centre de bénévolat de Saint-Hyacinthe

OUVERT A TOUS

REVENU MODESTE
Personne seule : 35 000$
Couple : 45 000$
Personne supplémentaire : 2 500$

SITUATION FISCALE SIMPLE
Aucun revenu
Revenu emploi
Aide sociale
Pension
RRQ
Assurance invalidité
Assurance emploi
REER
Bourse

SITUATIONS NON ADMISSIBLE
Travailleur autonome
Faillite
Décès
Vente résidence principale

PRENDRE RENDEZ-VOUS
450-773-4966
Poste 21
Poste 30

VIE COMMUNAUTAIRE

CERCLE DE FERMIÈRES

Si vous souhaitez fraterniser, vous pouvez vous joindre au Cercle de Fermières !

Prochaine réunion mensuelle :

12 avril, à 19 h
à la salle des Chevaliers de Colomb – Conseil 4301
1025, rue Saint-Simon, Sainte-Madeleine

Information : Pauline 450 759-3422 | Simone 450 795-3539

VISIO-CONFÉRENCES GRATUITES

Fédération de la Famille Richelieu-Yamaska

L'aspect légal des relations entre conjoints, qu'en est-il vraiment ?

12 avril, de 19 h 30 à 21 h 30

Conférencier : Pascal Martin, notaire

Mythe ou réalité : les droits et les obligations sont-ils les mêmes entre les conjoints de fait et les conjoints mariés ? En effet, plusieurs couples se questionnent quant à leurs droits et responsabilités. Lors de cette conférence seront abordés les aspects légaux des relations de couple.

Briser l'isolement ou favoriser le rapprochement ?

18 avril, de 19 h 30 à 21 h 30

Conférencière : Nathalie Francoeur de l'organisme RADAR

On dit « Briser l'isolement »... Et si l'on parlait plutôt de favoriser le rapprochement ? C'est en veillant les uns sur les autres, en s'informant de leurs besoins et de l'aide que l'on peut leur apporter, que nous pouvons prévenir l'aggravation de situation problématique. RADAR est un programme de vigilance citoyenne ayant pour but de briser l'isolement et favoriser le mieux-être des aînés dans leur milieu de vie naturel, et ce dans un environnement optimal de santé et de sécurité. Votre implication est importante pour le mieux-être de la collectivité et de ceux qui vous entourent.

Format des conférences : en ligne sur Zoom
Activité gratuite – Inscription obligatoire :
https://www.ffry.ca/activites/

Information :
Irène Dubois : 450 501-3375
Hélène Lussier : 450 236-0246

CENTRE D'ENTRAIDE MASKOUTAIN

BANQUE ALIMENTAIRE

Paniers 15 $ | Les vendredis à 16 h (apportez vos sacs)
405, boul. Laurier O., Sainte-Marie-Madeleine

MAGASIN DE MEUBLES USAGÉS

15 845, avenue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe | **450 250-1236**

Informations : www.centredentraidemaskoutain.org/

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MARS

3	Matières recyclables
10	Déchets
13	Séance du conseil
16	Matières organiques
17	Matières recyclables
24	Déchets
31	Matières recyclables

AVRIL

6	Matières organiques
6	Services municipaux fermés
7	Déchets
9	Pâques
10	Services municipaux fermés
12	Réunion mensuelle Cercle de Fermières
13	Matières organiques
14	Matières recyclables
17	Séance conseil municipal
17	Début des inscriptions camp de jour
20	Matières organiques
21	Déchets
23	Concert Mélodies du printemps
24	Collecte de sang – 13 h Chevaliers de Colomb
25	AGA Club de l'Âge d'or
27	Matières organiques
28	Matières recyclables

MUNICIPALITÉ

BUREAU ADMINISTRATIF
3541, boulevard Laurier
Sainte-Marie-Madeleine (QC) J0H 1S0

Téléphone : 450 795-6272
Télécopieur : 450 795-3180

www.sainte-marie-madeleine.ca

Heures de bureau
Lundi au jeudi : 8 h 30 à 16 h 30
Vendredi : fermé

Administration générale – Accueil
Mme Stéphanie Girard Corbin
Poste téléphonique 102
info@stemariemadeleine.qc.ca

Direction générale et Travaux publics
Me Josée Vendette
Poste téléphonique 104
dg@stemariemadeleine.qc.ca

Comptabilité
Mme Nathalie Cormier
Poste téléphonique 103
comptabilite@stemariemadeleine.qc.ca

Inspecteur municipal
Développement immobilier
M. Olivier Lefebvre
Poste téléphonique 105
urbanisme@stemariemadeleine.qc.ca

Loisirs, culture et vie communautaire
Me Josée Vendette, par intérim
Poste téléphonique 113
loisirs@stemariemadeleine.qc.ca

VOS ORGANISMES

Cercle de Fermières
450 795-3422 ou 450 795-3539

FADOQ Sainte-Madeleine
450 795-3250

Scouts 4e l'Avenir
450 262-1042

Chevaliers de Colomb – Conseil 4301
450 795-6232

Maison des jeunes – Le Chalet
450 795-3822, poste 8

La Guignolée du grand Sainte-Madeleine
450 496-6590

LIEUX DES ACTIVITÉS DE LOISIRS

TERRITOIRE DE SAINTE-MARIE-MADELEINE

Local des loisirs Sainte-Marie-Madeleine
3549, boulevard Laurier

Parc Jodoin
Rue des Ormes

Parc Denis-Choquette
625, rue Piette

Parc des Ostriers
Rues des Ostriers et des Hêtres

Terrains de soccer Parc Denis-Choquette
625, rue Piette

Patinoire extérieure Anneau de glace
625, rue Piette

Salle municipale
(anciennement cabane à sucre Tétreault)
3355, boulevard Laurier

TERRITOIRE DE SAINTE-MADELEINE

Salle communautaire de Sainte-Madeleine
75, rue Saint-Simon

École Saint-Joseph–Spénard
150, rue du Cinquantenaire

Parc de planche à roulettes
100, rue Bernard

Terrain de balle
100, rue Bernard

Parc des Loisirs
100, rue Bernard

Patinoire et glace de hockey
100, rue Bernard

Imprimé sur papier FSC